

Souge

Mémorial

Bulletin de l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge

N° 28 - Février 2025

80^{ème} CÉRÉMONIE EN HOMMAGE AUX 256 RÉSISTANTS FUSILLÉS À SOUGE

La cérémonie du 27 octobre 2024 marquait le dernier temps fort d'un mois d'octobre consacré au 80^{ème} anniversaire des fusillades de Souge.

Pas de soleil cette année mais beaucoup de familles étaient venues rendre hommage aux résistants fusillés et c'est le plus important.

De nombreuses associations, beaucoup d'élus et des membres de l'Armée s'étaient déplacés pour cette journée toujours très particulière.

En attendant le début de la cérémonie, Adrien NEMTANU a accompagné en musique l'arrivée des familles et des personnalités, qui ont cheminé le long des stèles et entre les silhouettes des Fusillés et de leurs compagnes mères ou sœurs déportées et mortes dans les camps.

Jacques PADIE, maître de cérémonie, a ouvert la commémoration en demandant la levée des couleurs.

Cette année, le discours de l'association, a été lu par Gérard VIGNACQ, petit-fils de Fusillé. Ce fut un moment très émouvant ressenti par toutes les personnes présentes.

Monsieur Jean-Louis AMAT, Sous-Préfet d'Arcachon, représentant le Préfet de la Gironde a, à son tour, rendu un hommage appuyé aux Résistants fusillés.

Comme tous les ans, trois personnes de la chorale des amis de l'Ormée ont procédé à l'appel des 256 noms (*date d'exécution, nom prénom, âge, suivi de la mention « mort pour la France »*)

De très nombreuses gerbes ont été déposées par les militaires, les élus, les représentants d'associations. La dernière gerbe fut celle de Monsieur le Préfet.

La sonnerie aux morts a retenti inaugurant la minute de recueillement, puis, après la Marseillaise, les personnalités sont allées remercier les Porte-drapeaux toujours très nombreux.

Pour clore cette cérémonie des extraits de lettres de Fusillés ont été lues par Jean DARTIGUES, membre de la chorale des Amis de l'Ormée, pendant que les chanteurs murmuraient le Chant des Partisans.

A la fin de la cérémonie, Jacques PADIE

(suite p. 2)

80^{ème}

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX FUSILLÉS DE SOUGE

Allocution de Monsieur Gérard VIGNACQ Pour l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge



Mesdames et Messieurs,

Merci tout d'abord, pour leur présence, à Monsieur Jean Louis AMAT, Sous-Préfet d'Arcachon à Monsieur le Général officier général de la zone de défense et de sécurité sud-ouest, aux représentants des institutions, aux élus(es), aux autorités militaires,

Merci aux municipalités de Bordeaux, Saint Médard et Martignas qui nous aident au plan matériel, au 13^{ème} RDP pour sa contribution à la préparation du site,

Merci à la Chorale des Amis de l'Ormée, aux composantes, à tous ceux qui ont aidé à l'organisation de la cérémonie, aux familles, à vous tous

qui vous êtes déplacés en ce dimanche après-midi.

Commémorer en 2024 la joie du 80^{ème} anniversaire de la Libération d'une partie du Pays en 1944 ne doit pas occulter que cette année-là a été l'année la plus meurtrière également ici à Souge, et que la fin de la guerre n'est intervenue que le 8 mai 1945.

Certes les nazis avaient abandonné la politique des otages, démultiplié les déportations, mais les revers militaires, les débarquements et avancées alliés, le développement de la Résistance intérieure et extérieure exerçaient une pression annonçant pour eux la défaite et libérant leur sauvagerie tant pour la Wehrmacht que pour les SS.

102 résistants sont fusillés durant les 8 premiers mois de cette année 1944.

La diversité est sans aucun doute la caractéristique à retenir : diversité, des mouvements concernés, des territoires d'intervention de la police et/ou des allemands, des origines géographiques des résistants et plus particulièrement des responsables qui « ne tenaient pas plus de trois mois », diversité enfin de nationalité des combattants. C'est l'année aussi où subsistent des interrogations, des doutes, sur l'identité des victimes, sur les autorités ayant ordonné les exécutions, sur les motifs des décisions allemandes.

Parce que cette année-là concentre aussi le plus grand nombre de jeunes engagés, nous avons, en ce 80^{ème} anniversaire, décidé d'aborder la contribution de la jeunesse à la Résistance.

Sur les 102 fusillés en effet, 44 d'entre eux avaient moins de 25 ans, 23 avaient moins de 20 ans, et 12 avaient moins de 18 ans.

- 5 d'entre eux appartenaient au Mouvement Honneur et Patrie 17,
- 8 au groupe FPT Bourgois, 5 sur 7 aux israélites de Dordogne, 3 au groupe Marc, 6 au

(suite p. 2)

(suite de la p. 1)

Maquis de Vignes-Oudides sur 6 victimes et 4/4 au Maquis d'Ychoux.

Ils étaient évadés des chantiers de l'organisation Todt, dans les équipes accueillant les parachutages, apprentis, ancien engagé dans l'armée de l'air et charpentier naval, responsables des Jeunesses communistes, étudiants disponibles pour l'action.

Il n'est pas possible de les évoquer tous aussi retenons quelques profils singuliers.

- André, Maurice et André-Émile (19,20 et 22 ans) devaient rejoindre un maquis du Lot. La veille de leur départ, le 18 septembre 1943, ils dorment dans une grange chez un Résistant du groupe Honneur et Patrie qui doit les accompagner. Une perquisition dans la ferme, les voilà débusqués. Ils sont embarqués. Le 20 décembre ils sont condamnés à mort pour « intelligence avec l'ennemi » et fusillés le 11 janvier 1944.

- Serge (18 ans) est né à Bruges. Il discute avec son père. Ils décident que celui-ci restera à la maison pour s'occuper du petit frère (c'est lui qui a entendu et rapporté la conversation) et que Serge va s'engager, ce qu'il fait dès le lendemain. Quelques jours après il est arrêté et sera fusillé.

- Jean et Raymond (20 et 25 ans) du groupe FTP Bourgois participant aux déraillements de trains au lieu-dit La Vache à Bruges dans la nuit du 9 septembre 1943 et assassinent une sentinelle allemande toujours à Bruges le lendemain 10 septembre à 22h10. Lors de l'anéantissement du groupe ils seront condamnés pour acte de Franc-Tireur et fusillés le 26 janvier 1944.

- Les frères Henri et Théodore (19 et 24 ans), lycéens parisiens, et les frères Claude et Lucien (17 et 20 ans) étudiants lillois, sont répertoriés sur la liste intitulée « Les 7 israélites ». Réfugiés en Dordogne ils sont engagés dans la Résistance locale. Lors des missions ponctuelles auxquelles les deux premiers participent pour le compte du groupe Armée Secrète Rolland, Henri y est infirmier et son frère lieutenant. Tous deux sont au travail dans les bois. Les Allemands vont les y chercher. Il semble établi qu'ils ont été dénoncés par un habitant qui avait fait parvenir à leur employeur des lettres de menaces. Condamné en 1945 à 3 ans de prison par le tribunal de Bordeaux, le dénonciateur a interjeté appel et a vu sa peine commuée en 3 ans ... avec sursis.

Mais Théodore et Henri eux n'ont pas eu droit au sursis. Ils ont été fusillés le 19 avril 1944.

- André (25 ans), étudiant strasbourgeois, réfugié à Clermont-Ferrand, gergoviate puis accomplissant des missions pour Combat, est arrêté, probablement sur dénonciation, dans un train à Puyoo. Il sera fusillé sous un pseudonyme le 1^{er} août 1944.

- Le 25 juillet 1944, la milice et la Wehrmacht attaquent le maquis de Vignes-Oudides près de Lesparre. 6 tués sur place. Marcel, Alphonse, Louis et Robert (20,21,19 et 25 ans), transférés au fort du Hâ seront fusillés le 1^{er} août.

- Chez Serge la résistance est affaire de famille. Le père, René, militant communiste muté d'office par Vichy sera arrêté, interné à Eysses et déporté. Le fils Serge, au fil des déplacements de la famille, s'engage et crée un groupe patriotique, organise quelques sabotages, un maquis en Lozère. Mais pourchassé par les Allemands il se retrouve dans les Landes à Ychoux pour une mission de sabotage d'un train en gare de Caudos. Encerclés par les Allemands les 4 survivants sont arrêtés, internés au Fort du Hâ et fusillés le 1^{er} août 1944. Serge avait 17 ans.

Au terme du cycle du 80^{ème} anniversaire des fusillades le travail continue bien sûr pour l'Association. Toujours avec la volonté de porter haut ce qui fait notre singularité :

- une grande diversité des composantes de notre organisation, et des victimes (gaullistes, communistes, socialistes, chrétien, juifs, sans engagements) ,

- une volonté de bien identifier la particularité de l'idéologie nazi faite de rejet de l'autre, de la mise en cause d'un bouc émissaire, d'antisémitisme, de xénophobie, d'atteintes aux libertés à la dignité humaine.

En regard de ce qui se passe dans le monde et en France aujourd'hui il est plus qu'indispensable de donner corps au slogan « Oublier ?...Jamais ».

« Oublier ? ...Jamais » Cette formule, pour être concrète, suppose au plan international comme au plan national, de bannir, chasser, éradiquer toutes les attitudes, les propos, les actes basés sur le rejet de l'autre.

« Oublier ?...jamais ». Cette formule, pour être concrète, suppose qu'en même temps soient prises les mesures économiques, sociales, politiques et d'éducation, pour la faire vivre.

Le « Vivre ensemble » appelle respect et moyens de vivre, de s'éduquer, de s'exprimer pour tous les êtres humains.

Le « Vivre ensemble » dans la paix et le respect de tous est à ce prix.

Et au moment où le bruit des bottes résonne de nouveau sur le continent européen comme à ses portes, le travail de Mémoire mené ici permet de rappeler l'inébranlable volonté pacifiste qui a animé les survivants de cette période. Dans la diversité encore, ils ont eu à cœur que la voix de la France soit celle de la paix et de la diplomatie. Puisse cette voix résonner plus fort encore aujourd'hui.

Merci



(suite de la p. 1)

a invité les participants qui le désiraient à se rendre à la première enceinte où le 24 octobre 1941 les 50 premiers fusillés ont été exécutés.

Dominique DUROU, fils de Jo DUROU a fait une allocution en présence de nombreuses personnes et des porte-drapeaux.

Des gerbes ont été déposées en hommage à nos Fusillés et, après une minute de silence, Jean-Jacques CRESPO a chanté la très belle chanson de Jean FERRAT « un jour, un jour ». Puis la Marseillaise a résonné pour terminer cet hommage.

L'association remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont participé à cette journée très riche en émotions, empreinte de dignité et de recueillement pour ce 80^{ème} anniversaire.

Allocution de Monsieur Jean-Louis AMAT sous-préfet d'Arcachon représentant Monsieur Etienne GUYOT préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde.

Il y a 80 ans cette année, 256 martyrs sont tombés, ici, sous les balles de la barbarie nazie.

Nous commémorons aujourd’hui, le massacre de ces otages qui ont payé de leur vie la résistance à une idéologie dépourvue de toute humanité.

Leur héritage est entre nos mains. Et par notre présence, nous voulons exprimer la mémoire de ces événements tragiques ; nous entendons honorer les victimes ; et nous souhaitons partager la force de leur sacrifice.

Alors que le temps nous éloigne toujours plus de ces événements, faisant de la banalisation ou de l’oubli un risque dangereux, il est de notre devoir, ce dimanche 27 octobre 2024, de nous remémorer cette période de notre Histoire. Car le camp militaire de Souge, constitue un élément important du passé, du présent et de l’avenir.

C'est ici, à l'abri des regards de Bordeaux, que l'occupant allemand et ses complices du régime collaborationniste de l'État Français ont brisé des vies, entre 1940 et 1944.

Monsieur Gérard VIGNACQ a dressé il y a quelques instants, au nom de l'Association du souvenir des fusillés de Souge, le portrait si singulier de certains de ces martyrs qui sont le symbole d'une France riche de ses différences.

Dans leur extrême diversité, qu'elle soit idéologique, politique, professionnelle ou géographique, les « 256 de Souge » avaient un point commun : ils étaient unis dans le combat pour la libération de la France et ils se sont battus, avec conviction, contre l'envahisseur allemand.

Leur force et leur courage ont suscité l'admiration des Français. Mieux, leur détermination aura permis d'inspirer et de façonner l'esprit de résistance et de porter ainsi la France vers la voie de la Libération.

80 ans plus tard, leur bravoure nous honore toujours et nous oblige encore.

La première marque du respect que nous leur devons est d'entretenir le souvenir de leur sacrifice et de celui de leurs proches.

Et nous sommes fiers, représentants des institutions de la République, d'être aux côtés des familles des fusillés, qui nous invitent à entretenir le souvenir des victimes, directes et indirectes, de la barbarie.

Et nous sommes fiers, représentants des institutions de la République, d'être aux côtés de l'Association du souvenir des fusillés de Souge qui oeuvre, année après année, sans discontinuité, pour rendre aux victimes ce vibrant hommage et pour faire revivre leur histoire, qui a servi de modèle à leur génération, et aux suivantes.

Il faut saluer le travail remarquable mené par l'Association dans le cadre de ce 80e anniversaire. Ce travail s'est concrétisé par un vaste programme commémoratif imaginé avec la participation des archives départementales, du Musée d'Aquitaine, du 13e Régiment des Dragons Parachutistes et de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Ainsi, au cours de 3 journées d'initiatives, les « 3 jours d'octobre », nous avons pu, au travers d'une exposition, d'une table ronde et d'une visite de ce

mémorial où nous sommes réunis, célébrer ceux qui ont eu l'audace, la détermination et le courage de défendre les valeurs de la République à un moment où elles étaient bafouées.

La qualité de ce programme a d'ailleurs été reconnue avec la labellisation officielle « 80ème anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire », voulue par le Président de la République.

En perdant leur vie pour la France, les fusillés du Camp de Souge sont à jamais dans le cœur de la Nation. Leur histoire tragique ne doit jamais s'effacer.

Alors que la guerre n'a pas cessé dans le monde, et alors même qu'elle est de retour en Europe, il est essentiel de mieux mesurer le prix de notre liberté, et de transmettre le flambeau du combat de « ceux de Souge » aux jeunes générations qui ont à bâtir leur propre avenir, et celui de leurs enfants.

La République a besoin des noms et des visages de ces héros qui sont morts pour que nous vivions libres. Nos fusillés sont les visages de la République.

Soyons fiers des valeurs qu'ils incarnent car ce sont les valeurs de la République.

Vive la République,

Vive les « 256 de Souge » !

Et vive la France !



M. Jean-Louis AMAT



Notre site internet
www.fusilles-souge.asso.fr

« 3 JOURS D'OCTOBRE »

La fin du cycle des commémorations du 80 ème anniversaire des fusillades (1940-1944) méritait un certain relief aux yeux de notre Association.

Le contexte international, les risques d'oubli, guident toujours notre objectif de faire découvrir à davantage de bordelaises et bordelais, de tous âges, ce qu'ont été les motivations, les actes, la répression des 256 patriotes-résistants fusillés par les nazis à Souge aux portes de Bordeaux.

Ils étaient d'origines géographiques, de métiers, d'idéologies, de religions, d'engagements dans les mouvements de Résistance, très divers, mais tournés vers la défense des libertés, l'action pour contribuer à libérer la France.

Durant ces « 3 jours d'octobre » nous nous sommes efforcés de mieux faire connaître à travers exposition, conférence et visite, une partie de la réalité locale et nationale des années 1940-1944.



Affiche des Archives Départementales



Lecture de lettres de Fusillés par Pierre SANTINI



Interprétation du chant des Marais par la chorale des Amis de l'Ormeé

Intervention de Mr Jean-Luc GLEYZE



Table ronde au Musée d'Aquitaine



Visite au Mémorial animée par Martine DORRONSORO, Dominique MAZON et Jean LAVIE

MÉDAILLE DE LA VILLE DE BORDEAUX

NOTRE ASSOCIATION À L'HONNEUR



Dans le cadre du 80ème anniversaire de la Libération de Bordeaux, Pierre HURMIC, Maire de Bordeaux, a remis la Médaille de la Ville à Dominique MAZON et Jean LAVIE.

Cette cérémonie a eu lieu le 28 août dernier au Palais Rohan, il s'agissait de remettre la Médaille de la Ville à des personnes dont l'action de transmission des événements liés à la guerre 39-45 est notable. Deux membres de notre association ont été honorés : Dominique MAZON et Jean LAVIE.

C'est bien sûr leur travail qui est reconnu, mais aussi à travers eux, celui de nos anciens, des familles, des organisations composantes, de tous les membres actifs de l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge.

A la suite de la cérémonie un pot amical a été organisé dans les jardins de la mairie, une belle manifestation en présence de nombreuses et nombreux membres de notre Association.



A mon tour de remercier chaleureusement la municipalité de Bordeaux pour cette distinction.

Merci à titre personnel mais pour moi cette reconnaissance est :

- celle de l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge,
- celle de ses premiers militants de la Mémoire, Régine et Henri CHASSAING, Germaine BONNAFON, Jo DUROU, de

ses responsables successifs Cany POIRIER, Jean René MELLIER, Michèle VIGNACQ,

- celle des représentants des familles et amis(es), celle des composantes historiques comme le PCF, la CGT, ou l'ARAC,

- celle des organisations qui nous ont rejoints au moment du procès Papon comme le Consistoire Israélite, la LICRA, la FSU, l'ANACAC, ou plus tard comme Honneur et Patrie 17, ou l'Association honorant les époux BAUDON et le Corps franc Marc NOUHAUX ou Les Amis de la Fondation de la Mémoire de la Déportation lors de sa création territoriale girondine, mais aussi la reconnaissance de nos partenaires institutionnels (état, collectivités territoriales, éducation nationale armée), faisant de notre association ce que nous sommes et revendiquons, l'Association de TOUS les Fusillés dans leur extrême diversité idéologique, professionnelle, géographique qu'ils soient communistes, socialistes, gaullistes, chrétiens, juifs, francs-maçons, sans engagement autre que celui de vouloir vaincre l'idéologie nazi fondée sur le rejet de l'autre, libérer la France et construire un Vivre ensemble porteur de respect, de solidarités, d'éducation, de libertés et de paix.

Merci.



M' associant aux remerciements prononcés par Jean LAVIE, je souhaite apporter un éclairage sur la démarche qui nous conduit, comme vous l'indiquez à «faire vivre et partager la mémoire de la guerre 39/45», et plus particulièrement celles de la Résistance et des Fusillés de Souge.

Lorsque nous accompagnons les visiteurs au long du Mémorial, et à partir des personnalités particulières

des Fusillés, dans leurs diversités, au-delà de l'hommage qui doit leur être rendu, nous rappelons ce qui les a conduits dans ces enceintes d'exécution.

Ce qui les a conduits là, ce sont des refus : celui de l'occupation, de la mise en coupe réglée de leur pays, de la dictature, c'est leur patriotisme, mais c'est aussi la politique des nazis faisant d'eux des hommes dangereux, des «judéo-gaulllo-communistes», comme l'écrivaient les policiers vichystes ou nazis.

Si l'on doit bien convenir qu'au fil des siècles, dans les sociétés humaines, le recours au bouc-émissaire, qu'il soit religieux, social, politique ou racial est une constante, montrer les conséquences de ces désignations à travers l'exemple de ceux qui ne demandaient qu'à vivre libres dans un pays libre peut aider à éviter des comportements qui eux sont réellement dangereux.

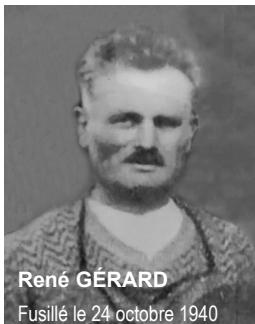
Un dernier mot : les Fusillés étaient des hommes. Nos prédecesseurs ont réalisé une stèle pour 16 de leurs épouses, mères, sœur ou compagnes, qui, elles-mêmes résistantes ont été déportées et sont décédées dans les camps de la mort.

Ci-contre et ci-dessus les remerciements des deux médaillés.

RENOUVELLEMENT DE LA PLAQUE RENÉ GÉRARD

LE 20 OCTOBRE 2024 À CADILLAC

Allocution de Jean Lavie



Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs représentants les Anciens combattants,
Mesdames et Messieurs les membres de la Famille de René GÉRARD,
Mesdames et messieurs,
Chères et chers amis(es),
Merci tout d'abord à la municipalité de Cadillac qui avec constance a depuis la Libération toujours honoré ses enfants « Morts pour la France ».
Merci de sa présence à la famille de René GÉRARD.

Merci au Parti Communiste, à Jacques BRISSET, pour leurs combats permanents pour la Mémoire.

Après 4 années d'occupation les Allemands ont quitté Bordeaux le 28 août 1944 et dès octobre de cette même année dans la lande de Souge à Martignas sur Jalle près de Bordeaux furent exhumés de différentes fosses les corps de certains fusillés tel celui de René GÉRARD. Mais imaginez les drames, lorsqu'un parent, un enfant devait reconnaître le corps d'un ascendant, d'un descendant, d'autant que les nazis avaient parfois poussé le vice jusqu'à échanger pull-over, bague et autres objets identifiants ?

Dans la guerre mondiale, Bordeaux, chemin de Londres ou de l'Afrique via l'Espagne était un enjeu géostratégique avec son port commercial, ses usines d'aviation, sa façade maritime, son Maire pétainiste de la 1^{re} heure et l'une des 1^{ères} polices politiques allemande appelée à tort « Gestapo » installée en France pour réprimer toute résistance organisée ou pas. Cela explique Souge, 2^{ème} lieu de fusillades collectives après le Mont Valérien avec 256 hommes passés par les armes, 2 en 1940, 51 en 1941, 99 en 1942, 2 en 1943 et 102 en 1944.

Bordeaux c'est aussi, alors que le PCF est troublé par le pacte de non-agression germano-soviétique, un engagement local précoce suite à l'appel à résister de Charles TILLON dès le 17 juin 1940, appel accompagné de distributions nombreuses de tracts appelant à la riposte... et d'une répression féroce dès novembre 1940 avec les 148 incarcérations au CSS de Bacalan puis de Mérignac qui deviendra avec le Fort du Hâ la réserve des otages « réputés communistes » fusillés avec quelques gaullistes et socialistes tant en 1941 et 42.

Oui les communistes ont payé un lourd tribut à Souge (45% des Fusillés) principalement dénombrés parmi les 127 otages et/ou les membres de l'Organisation spéciale, du Front National et des FTP du groupe Bourgeois ou du maquis d'Ychoux notamment.

Et oui aussi pour remarquer l'extrême diversité des 55% des autres Fusillés appartenant à de nombreux groupes de Résistance comme les Services Spéciaux de la Défense Nationale, le groupe de renseignements JOVE-CHABOR, Honneur et Patrie 17 né de l'OCM et de Libération-Nord, de Combat, du Mouvement National de Libération, des Mouvements unis de la Résistance, du Train Fantôme, des Maquis de Dordogne, ou fusillés comme juifs.

Forte de cette réalité notre association et ses composantes associatives multiples portent ainsi l'hommage à TOUS les fusillés, en rapportant pour chacun, leurs engagements, leurs actions, leurs souffrances, leurs reconnaissances, leurs vies et celle de leurs familles. En apportant aussi un éclairage sur les dangers de l'idéologie nazi fondée sur le rejet de l'autre, de celui qui est différent, de couleur de peau, de religion, d'opinion, de mœurs et en prônant le vivre ensemble qui doit être fait de respect des droits humains, de solidarités, d'éducation, de libertés.

Et gageons que des initiatives comme celle d'aujourd'hui sont une pierre dans cette construction collective.

Merci.



INAUGURATION À BERGERAC

Le 11 novembre, inauguration à Bergerac d'une impasse (très fréquentée) Christian EYERE fusillé le 1^{er} août 1944.

Photo : Mme Catherine EYERE, cousine de Christian et Jean LAVIE

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX FUSILLÉS DE SOUGE

CEREMONIE BOURSE DU TRAVAIL - 23 SEPTEMBRE 2024



Comme chaque année, à la Bourse du Travail, l'Union Départementale C.G.T. de la Gironde a rendu hommage aux **70 Patriotes Résistants Syndicalistes, fusillés au camp de Souge le 21 Septembre 1942.**

Andrée et Vincent membres de l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge ont cité les noms des 70 fusillés avec la mention « Mort pour la France ».

Après le dépôt d'une gerbe, Stéphane OBÉ, secrétaire général de l'U.D. a prononcé un discours et pour clore la cérémonie, la Marseillaise a été jouée.

Le pot de l'amitié a réuni les personnes présentes à cet hommage.

2024 - VISITES SCOLAIRES DU MÉMORIAL À SOUGE

Dans le cadre du parcours «Commémorons ensemble» la DAAC (Délégation Académique aux Arts et à la Culture) a organisé des visites de scolaires aux dates suivantes :

19 janvier : **COLLÈGE LES DAGUEYS - LIBOURNE**. 2 février : **COLLÈGE LEO DROUYN - VERAC**. 9 février : **COLLÈGE ÉLIE FAURE - SAINTE FOY LA GRANDE**. 16 février : **LYCEE PROFESSIONNEL SAINT VINCENT DE PAUL - BORDEAUX**. 8 mars : **COLLÈGE BLANQUI - BORDEAUX**. 15 mars : **LYCEE SIMONE VEIL - ANDERNOS**. 22 mars : **COLLÈGE JEAN JAURES - CENON** 28 mars : **COLLÈGE JEAN ZAY - CENON**. 30 septembre : **COLLÈGE ALIÉNOR D'AQUITAINE - MARTIGNAS**. 5 novembre : **COLLÈGE BLANQUI - BORDEAUX**. 13 décembre : **COLLÈGE LES EYQUEMS - MÉRIGNAC**

Les 15, 16 et 17 mai : **RALLYE CITOYEN** avec 40 classes de la Gironde de 1^{ère} et de 3^{ème} - Organisé conjointement par l'Education Nationale, la Défense.



Dimanche 26 octobre 2025 à 15h
**CÉRÉMONIE ANNUELLE
D'HOMMAGE AUX FUSILLÉS DE SOUGE**

Pour que vive notre association !

Madame, Monsieur vous êtes sympathisant-e de l'Associaton du Souvenir des Fusillés de Souge, lectrice ou lecteur de ce bulletin : nous nous permettons de vous préciser que notre Association, pour exister, a besoin de toutes les personnes qui s'intéressent à l'Histoire des Fusillés de Souge.

Pour cela nous proposons ce bulletin d'adhésion, car notre Association vit grâce à vos dons et aux cotisations annuelles, ce dont nous vous remercions vivement.

BULLETIN D'ADHÉSION INDIVIDUELLE.

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : N° tél :

Lien familial avec un Fusillé : Oui Non

Si oui, nom du Fusillé : Nature du lien :

Le : à :

Signature,

Bulletin à renvoyer à l'adresse suivante :

ASSOCIATION DU SOUVENIR DES FUSILLÉS DE SOUGE

44 COURS ARISTIDE BRIAND – 33000 BORDEAUX

Accompagné du chèque de règlement de la cotisation, soit 15 euros.

APPEL à SOUSCRIPTION

Madame, Monsieur, chères et chers amis(es),

AFIN QUE « OUBLIER, JAMAIS ! » NE SOIT PAS UN SIMPLE SLOGAN

L'Association du souvenir des Fusillés de Souge appelle l'attention sur des enjeux majeurs dus à la transition générationnelle à laquelle sont confrontées toutes les associations mémorielles.

Nous devons :

- Pérenniser nos activités portant l'histoire des fusillés dans toutes ses dimensions,
- Accroître notre audience pour mieux faire connaître la dimension historique des fusillades de Souge pendant la dernière guerre,
- Fixer sur des supports divers (*papiers et numériques*) l'historique de notre association, de ses travaux et recherches toujours en cours et les connaissances acquises grâce aux apports directs des familles et ami(es)des fusillés, par plusieurs générations de militants de la Mémoire.

Dans un souci de transmission, ces enjeux nous ont conduits à décider la réalisation d'un film d'une heure, découpable en séquences courtes, à disposition d'un large public et des enseignants en particulier. Le contenu est en discussion avec un vidéaste professionnel mais il devrait notamment retracer, la visite du Mémorial à Souge menée avec les scolaires (*un millier sont reçus annuellement*), les cérémonies et autres initiatives, reprendre des témoignages de descendants ainsi que susciter des interviews d'historiens professionnels et d'enseignants.

Ce projet est labellisé « 80ème anniversaire » par l'État via l'ONAC et à ce titre bénéficie d'une subvention de 8000 euros.

Nous avons cependant besoin de financements complémentaires pour pouvoir honorer un devis qui s'élèvera autour de 25 000 euros.

Bien évidemment nous allons solliciter les collectivités territoriales (*mais chacun connaît leur situation en ce moment*), de même que quelques mécènes privés et les différentes composantes de l'association.

Encore et toujours porteurs d'une démarche citoyenne, nous nous tournons de même vers un plus large public et bien sûr vers celles et ceux qui ont déjà montré de l'intérêt à notre cause, ce qui est votre cas.

Si vous êtes sensibles à notre demande et souhaitez soutenir notre démarche, trois moyens vous permettent d'y répondre.

- A l'aide du bulletin de souscription ci-dessous vous pouvez nous adresser un chèque du montant que vous déciderez.
- Nous avons créé un compte sur lequel vous pouvez effectuer un virement à votre convenance à l'adresse ci-dessous :
ASSOCIATION DES FUSILLÉS DE SOUGE FILM 256 - Crédit Mutuel du Sud-Ouest - IBAN : FR76 1558 9335 4207 4894 3894 157
- www.helloasso.com/associations/association-du-souvenir-des-fusilles-de-souge/collectes/un-film-pour-les-256-fusilles-de-souge ou QR code ci-contre.



Notre association étant reconnue d'intérêt général nous vous délivrerons un reçu fiscal qui vous ouvrira une réduction d'impôt de 66% sur la somme versée. (*Pour cela donnez une adresse bien précise*).

Bien sûr nous organiserons des restitutions collectives publiques de ce film, et répondrons aussi aux demandes associatives.

Avec tous nos sincères remerciements anticipés,

Bien cordialement,

Jean LAVIE, Président de l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

M : Verse la somme de : Euros

Adresse complète :